

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
794^{EME} REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
19 SEPTEMBRE 2018

PSC/PR/BR.2 (DCCXCIV)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 794^{ème} réunion tenue le 19 septembre 2018, a suivi une communication sur la situation en République centrafricaine (RCA).

Le Conseil a pris note de la Communication faite par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Smail Chergui sur la situation en RCA. Le Conseil a également pris note des déclarations faites par le Représentant permanent de la RCA auprès de l'UA et le Bureau des Nations unies auprès de l'UA.

Le Conseil a rappelé ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation en RCA.

Le Conseil a exprimé sa grave préoccupation face à la détérioration continue de la situation sécuritaire en RCA, en raison notamment des attaques incessantes des groupes armés contre les populations civiles, y compris les attaques ciblées sur des travailleurs humanitaires, ainsi que contre les troupes de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). Le Conseil a également exprimé sa profonde préoccupation face aux conséquences de ces violences sur le processus de stabilisation dans le pays, ainsi que sur la cohésion entre les communautés nationales en RCA, ainsi que face à la situation humanitaire très inquiétante dans le pays et son impact dans les pays voisins.

Le Conseil s'est félicité des efforts soutenus de l'Union africaine à travers l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA, avec le soutien des pays de la sous-région à travers la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CCEAC), la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), le Cameroun, le Gabon, la République du Congo, la RDC, le Soudan et le Tchad et exhorte toutes les parties prenantes à l'Initiative à participer activement à la mise en œuvre de la Feuille de route adoptée à Libreville, le 17 juillet 2017. A cet égard, le Conseil a pris note avec appréciation du travail effectuée par le Panel de facilitation, qui a remis, le 31 août 2018, au Président Faustin-Archange TOUADERA de la RCA, le cahier des doléances et revendications exprimées par les 14 groupes armés de la RCA, à la suite de larges consultations menées auprès desdits groupes au cours de ces derniers mois, et, dans ce contexte, a encouragé les Facilitateurs à poursuivre et à intensifier leurs activités.

Le Conseil a instamment demandé aux groupes armés et aux milices d'autodéfense de mettre un terme immédiat à leurs actions violentes, en vue de créer les conditions nécessaires au dialogue entre le Gouvernement et les mouvements armés, sous l'égide de l'UA et dans le cadre de l'initiative africaine, et permettre la restauration rapide et entière de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire de la RCA. A cet égard, le Conseil a appelé tous les groupes armés à s'engager résolument dans les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion

(DDR), avec pour ultime objectif la restauration durable de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RCA.

Le Conseil a salué la politique d'ouverture et de la main tendue du Président Faustin-Archange TOUADERA, aux groupes armés et la promotion du dialogue et de la réconciliation nationale, et l'a encouragé à persévérer dans cette voie en vue de permettre de créer dans les meilleurs délais les conditions nécessaires à la stabilisation du pays en vue de la paix et de la réconciliation. A cet égard, le Conseil a pris note du « Projet d'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA », proposé par le Gouvernement en réponse aux revendications des Groupes armés.

Le Conseil a félicité le Président de la Commission pour la visite effectuée en RCA le 18 septembre 2018, au cours de laquelle, il a rencontré les acteurs centrafricains et renouvelé le soutien de l'UA au processus de paix et de réconciliation en RCA, dans le cadre de l'Initiative africaine et des efforts du Panel des Facilitateurs. Le Conseil a demandé au Président de la Commission de poursuivre et d'intensifier l'appui de l'UA à la mise en œuvre de l'Initiative africaine, en particulier la mise à disposition de la contribution supplémentaire de l'UA au budget prévu pour le financement des activités pendantes de l'Initiative et la tenue du dialogue national, à la suite des consultations menées par le Panel de Facilitation. Le Conseil a en outre demandé aux pays de la région, aux autres Etats membres de l'UA, ainsi qu'aux partenaires d'apporter leur contribution au financement des activités du Panel et à la tenue du dialogue. Le Conseil s'est félicité des préparatifs en cours pour la tenue du dialogue avec l'appui des partenaires de l'initiative africaine, du Gouvernement de la RCA, des groupes armés, des organisations de la société civile, des femmes, des journalistes et des médias.

Le Conseil a souligné la nécessité pour les acteurs centrafricains de s'approprier pleinement et de bonne foi le processus de paix et de réconciliation dans leur pays, sachant que les pays de la région et les partenaires ne sauraient se substituer à eux dans la recherche d'une solution durable à aux défis auxquels la RCA fait face depuis tant d'années. Le Conseil a exhorté le Gouvernement centrafricain à examiner et à donner suite avec diligence aux préoccupations exprimées par les groupes armés.

Le Conseil a salué l'action courageuse de la MINUSCA, menée dans des conditions difficiles, en vue d'assurer la protection des populations contre les exactions des groupes armés et d'autodéfense, conformément à son mandat.

Le Conseil a réaffirmé la pertinence du mandat de la Mission de l'UA en RCA et en Afrique centrale (MISAC) qui, entre autres, est de contribuer, en collaboration étroite avec les organisations régionales et internationales, aux efforts de promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RCA et dans la région de l'Afrique centrale, conformément aux décisions pertinentes de l'UA.

Le Conseil a décidé de rester activement saisi de la situation en RCA.